

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS**

SEANCE DU 22 juin 2023

Délibération n° 20230622.5

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Nombre de conseillers votants :</u>	12
En exercice : 14	- dont « pour » :	12
Présents : 8	- dont « contre » :	0
Absentes excusées avec pouvoir : 4	- dont « abstention » :	0
Absent : 2		

Le jeudi 22 juin 2023 à 20h15, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué le 17/06/2023 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la salle du conseil en mairie.

**PRÉSENTS :** Mesdames Florence BERGER, Nathalie BERTRAND, Marie-Aude DABOUT, Amandine DARBON, Isabelle ROUTHIAU, Hélène TESTARD et Messieurs Patrick ROCHE, Yoann VIOLLET

Aurélien BEYEKLIAN (*pouvoir donné à Hélène TESTARD*), Mme Françoise DUSSUC (*pouvoir donné à Yoann VIOLLET*) et Mr Yoann LEVEQUE (*pouvoir donné à Patrick ROCHE*)

**ABSENTS EXCUSÉS avec pouvoir :** Mr Philippe BENMERGUI (*pouvoir donné à Amandine DARBON*), Mr

**ABSENT :** Messieurs Marc BUISSON et Thibaut MARTINEZ

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Florence BERGER

**OBJET :**

**Demande de subvention au Département de l'Ain pour le carrefour de Sénissiat**

Suite aux rencontres récentes et au projet retravaillé par l'Agence 01 pour le projet de carrefour à Sénissiat, Monsieur le Maire présente les propositions faites :

- ✓ Déplacer les abris-bus l'un en face de l'autre pour matérialiser un vrai passage piéton
- ✓ Retravailler le profil des axes de route pour une meilleure visibilité
- ✓ Rétrécir la route au niveau des abris-bus
- ✓ Poser des bandes rugueuses avant l'arrivée au carrefour (en provenance de Rignat)

Il présente le budget à prévoir (cf annexe) avec le souhait d'une demande de subvention auprès du Département de l'Ain de l'ordre de 30%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Accepte l'étude de faisabilité proposée par l'Agence 01
- Autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès du Département de l'Ain concernant ce projet
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents permettant la réalisation de ce projet

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.  
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture  
Le Et publication ou notification le

Le Maire,  
Patrick ROCHE



Accusé de réception en préfecture  
001-210103214-20230630-20230622-5-DE  
Date de réception préfecture : 30/06/2023